

Appel à candidature

Conception et réalisation d'une œuvre de 1% artistique dans le cadre de la construction du groupe scolaire Olga BANCIC. Ivry-sur-Seine

Ambition générale

La politique culturelle de la ville d'Ivry-sur-Seine vise d'une part à accompagner et à présenter la création contemporaine dans toutes les disciplines artistiques et d'autre part à permettre à tous les publics d'y accéder. Elle porte la culture comme un moyen d'émancipation par l'accès aux œuvres et à la pratique artistique. Du point de vue de l'art contemporain, la galerie municipale Fernand Léger est un lieu de résidence, de recherche, de production, d'exposition et de formation, dont l'axe artistique s'appuie sur le questionnement entre artiste, œuvre et milieu urbain. Elle valorise la collection d'œuvres dans l'espace public de la ville d'Ivry-sur-Seine par un cycle de médiation et de parcours artistiques, qui démontre la volonté d'un accès direct aux œuvres. Depuis 2014, plus de 13 œuvres sont venues compléter le parcours artistique sur la Ville. Cette politique du soutien à la création passe également par l'application du 1% des bâtiments communaux recevant les publics, dont le groupe scolaire Olga Bancic.

Au-delà de l'obligation légale pour les maîtres d'ouvrages publics de prévoir 1% du coût des travaux pour la commande d'une œuvre, lors de la construction ou de la réhabilitation d'un équipement public, la ville est actrice et proactive dans :

Le soutien à la création et aux artistes ;

Le respect de l'œuvre et du droit des artistes ;

La conservation de l'œuvre.

La programmation artistique

Présentation du groupe scolaire Olga BANCIC

Le groupe scolaire rend hommage à Olga Bancic (1912-1944) résistante roumaine, juive et communiste, volontaire dans le mouvement de lutte armée FTP-MOI. Au sein du groupe Manouchian, elle a participé au stockage, à l'assemblage et au transport des armes et des bombes. Arrêtée par la police française, elle est exécutée par les autorités nazies en Allemagne. Quelques jours avant sa fin tragique, Olga Bancic a écrit une lettre poignante et pleine d'espoir pour la suite, confiant sa fille à son père. Le projet de construction d'un groupe scolaire de 25 classes de Maternelle et d'Élémentaire, d'un équipement sportif et culturel (salle de sports et salle de danse) ainsi que d'un parc de stationnement sur la ZAC Gagarine-Truillot, vise en premier lieu à offrir aux futurs habitants de la ZAC, les équipements publics de proximité essentiels auxquels ils peuvent prétendre. D'autres équipements sont prévus (hors opération) en lien ou au pied des futurs programmes immobiliers engagés. Il ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2027.

Caractéristiques générales de l'œuvre

L'œuvre devant être visible par le plus grand nombre d'utilisateurs, tout ou partie de l'œuvre, doit être visible de l'extérieur. Néanmoins, l'œuvre doit rester dans le périmètre de l'école.

Thématique de l'œuvre

Le projet artistique devra s'articuler autour des mots-clés suivants :

Nom de l'école / Contexte

Mémoire du quartier / mémoire du lieu

Pépinière / Écologie / Agro-cité / de la graine à la fleur / Passage / Cheminement

Implantation

Plusieurs implantations sont possibles malgré des contraintes inhérentes à chacun des espaces :

Cour/jardin

Entrée de l'école

Toits (sous réserve de respecter les contraintes techniques du bâtiment et sa sécurité)

Façades de l'école

Emplacement du bâtiment

Le périmètre de l'opération (lot 4B) s'inscrit dans le périmètre plus large de l'îlot 4 qui portera également en partie Ouest, 2 plots de logements, respectivement en R+8 et R+16. Cet îlot s'inscrit lui-même dans le périmètre de la ZAC Gagarine-Truillot localisée en bord de Seine en zone inondable, et dont l'aménagement présente d'importantes ambitions environnementales, notamment en matière d'agriculture urbaine.

Le projet s'organise ainsi :

Un bâti du RDJ au R+1 homogène au-dessus d'une nappe de stationnements semi-enterrés : sur une emprise qui occupe les trois limites viaires du site en alignement avec l'espace public.

Une implantation en L sur l'angle Nord-Ouest des niveaux R+2 et R+3 accueillant les pôles maternelle et élémentaire.

Un jardin cour en contre bas de l'espace public.

Projet architectural et matériaux

Les préoccupations énergétiques et environnementales se situent au cœur du projet architectural. L'opération a fait l'objet d'une démarche BDF entre autres. Le propos architectural du projet repose sur :

une écriture homogène pour cet équipement, avec un socle minéral, tellurique, en rapport avec le jardin, les venelles piétonnes et l'ambiance de l'Agrocité.

un "attique" émergeant et surplombant le socle, aux matérialités légères formant comme un ensemble de volumes au-dessus de la canopée de la rue.

En termes de teintes et de matérialité : la colorimétrie du socle - un béton de réemploi - est proposée dans les teintes ocre rouge, teinte à la fois différenciante de l'équipement dans l'espace public, teinte gaie et colorée dialoguant avec les verts vibrants du contexte végétal.

Les étages surplombant sont pensés en bardage bois verticaux, aux teintes très changeantes en fonction du rayonnement lumineux.

Côté intérieur, les ambiances se veulent sobres, dans des tons assez clairs, pour laisser la vie de l'école s'exprimer au travers des accroches des travaux des enfants.

Végétation

Les espaces extérieurs sont nombreux et différenciés :

Jardin cour, largement planté

Le porche d'entrée, plutôt minéral et sobre

La cour maternelle, au R+2, entourée d'une pergola qui intimise celle-ci

La cour des élémentaires en R+4 qui surplombe le quartier.

Ils sont composés de zones plus ou moins ombragées, abritées, afin que les activités puissent prendre lieu toute l'année. Végétations diverses, en majeure partie indigène (vivaces locales) et arbres prennent place et participeront à la pédagogie autour de la nature.

Programme technique - limites du projet

Aucune restriction de matériaux ni de support (sous réserve du respect des contraintes de construction : structure, étanchéités, obligations réglementaires, ...)

Œuvre pérenne (matériaux, supports, etc.)

Œuvre éco-responsable, dont les émissions de CO² en production et au cours de la vie de l'œuvre sont limitées, d'un entretien facile

Fourniture d'un cahier des charges technique pour la restauration

Garantie décennale des matériaux et de leur mise en œuvre

Budget dédié au 1% Culturel

Le montant total du budget dédié au 1% artistique s'élève à 255 000 € TTC.

Il comprend :

le coût de la réalisation et de l'installation de l'œuvre jusqu'à sa réception définitive ;

la cession des droits d'auteurs ;

l'indemnité des 4 artistes présélectionnés non retenus (4 000 € TTC par artiste)

l'édition du journal Art public

L'artiste ou le groupement d'artistes retenu pour réaliser la commande artistique percevra une somme de **226 000 € TTC (prix ferme)**

Membres du jury

Le jury est composé d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage, d'un représentant de la maîtrise d'œuvre, d'un représentant des usagers, du Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant, et de trois personnalités qualifiées dont un artiste représentant les organisations professionnelles.

Date limite de réception des candidatures : 02/02/2026 à 12h:00